REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service de l'assurance-maladie
Rte de Frontenex 62
1207 Genève

Formulaire n°4
Changement de situation
économique / familial intervenu en 2025 ou 2026
Demande de subside 2026

Pour transmettre ma demande :
www.ge.ch/c/saminfo

1. Données personnelles

Nom, prénom	.....
Date de naissance	.....
Adresse	.....
Téléphone	.....
Assureur LAMal en 2026	.....

2. Données concernant les membres de la famille

	Nom	Prénom(s)	Né(e) le	Assureur LAMal 2026
Conjoint(e)/Partenaire	.....	.....	.....	.....
Enfant(s) à charge	.....	.....	.....	.....
Enfants majeurs après 25 ans apprentis ou étudiants	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	

3. Données concernant le concubinage

Faites-vous ménage commun avec un(e) concubin(e) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avez-vous au moins un enfant en commun ? ☐ Oui ☐ Non

- *Si vous avez coché "Oui" aux deux questions, veuillez indiquer ci-dessous les coordonnées de votre concubin(e).*
- *Sa signature est obligatoire dans la rubrique 10 pour la consultation de sa situation financière.*

Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

4. Informations relatives au changement de situation

Économique : baisse de revenu, chômage, retraite, invalidité, indemnités maladie/accident/maternité

Familiale : regroupement familial, mariage, naissance, divorce, séparation, veuvage

Date du changement ..... Description du changement : .....

5. Procédure facilitée *(réservée aux personnes qui ont déposé une demande suite à un changement de situation intervenu en 2025)*

- Avez-vous bénéficié d'un subside provisoire en 2025 suite à une demande de changement de situation ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, les réponses que vous avez mentionnées dans le formulaire de changement de situation 2025, ainsi que les documents remis au SAM, sont-ils toujours d'actualité? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, autorisez-vous le SAM à utiliser les informations transmises dans le cadre de votre demande pour 2025 pour déterminer votre droit au subside 2026 ? ☐ Oui ☐ Non

- *Si vous avez coché trois fois oui ci-dessus, rendez-vous directement à la rubrique 10 et signez le formulaire à la rubrique 10.*
- *Si vous avez coché au moins une fois non, poursuivez à la rubrique 6.*

6. Revenus 2026

- *Vous devez obligatoirement répondre à chaque point par oui ou non.*
- *Si vous êtes marié(e), en partenariat enregistré ou en concubinage, vous devez remplir les deux colonnes et joindre les justificatifs du couple*
- *Le montant indiqué doit être mensuel (brut mensuel).*

A compléter en montants mensuels	Demandeur(eresse)		Conjoint(e)/Partenaire Concubin(e)		Justificatifs demandés
6.1. Salaire	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- 6 dernières fiches salaire - Nouveau contrat de travail
6.2. 13ème salaire, bonus, prime ou gratification	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Justificatif de 13ème salaire, bonus, prime, gratification (fiche de salaire)
6.3. Bénéfice net	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Dernier bilan (indépendant)
6.4. Indemnités (chômage, accident, maladie, maternité)	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- 6 derniers décomptes d'indemnités
6.5. Rentes AVS / LPP / AI 2ème / 3ème pilier	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Attestation de rente ou relevé de compte bancaire
6.6. Allocations familiales	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Attestation d'allocations familiales

6.7. Pensions alimentaires perçues	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Jugement de divorce - Convention de séparation - Justificatifs des montants
6.8. Autres revenus	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Attestation de prestation en capital 2ème ou 3ème pilier - Attestation de gains loterie - Attestation pour tort moral

7. Déductions sur le revenu 2025

- *Vous devez obligatoirement répondre à chaque point par oui ou non.*
- *Si vous êtes marié(e), en partenariat enregistré ou en concubinage, vous devez remplir les deux colonnes et joindre les justificatifs du couple*
- *Le montant indiqué doit être mensuel.*

A compléter en montants mensuels	Demandeur(eresse)		Conjoint(e)/Partenaire/Concubin(e)		Justificatifs demandés
7.1. Pensions alimentaires versées	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Jugement de divorce - Convention de séparation - Justificatifs des montants
7.2. Frais de garde effectifs	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Factures des prestataires de garde reconnus par l'administration fiscale
7.3. Frais liés à un handicap	Oui ☐ Non ☐	Montant	Oui ☐ Non ☐	Montant	- Attestation d'impotence

8. Fortune en Suisse et à l'étranger au 31 décembre 2025

- *Si vous êtes marié(e), en partenariat enregistré ou en concubinage, vous devez remplir les deux colonnes et joindre les justificatifs du couple.*
- *Vous devez obligatoirement remplir chacune des rubriques. En cas d'absence de fortune, vous devez inscrire 0.*
- *En cas d'informations fausses ou incomplètes, vous vous exposez aux sanctions pénales mentionnées au point 10.*
- *Une rubrique laissée vide sera considérée comme équivalente à 0.*

	Demandeur(eresse)	Conjoint(e)/Partenaire Concubin(e)	Justificatifs demandés
8.1. Montant de la fortune brute mobilière	.....	.....	- Relevés de comptes bancaires et/ou postaux au 31 déc. 2025
8.2. Montant de la fortune brute immobilière	.....	.....	- Acte officiel de la valeur d'achat du bien - Attestation de la valeur fiscale au 31 déc. 2025
8.3. Montant autre fortune	.....	.....	- Justificatifs des actifs commerciaux - Justificatif de la succession non partagée
8.4. Montant des dettes hypothécaires et/ou chirographaires, passifs commerciaux	.....	.....	- Justificatifs des dettes - Justificatifs des passifs commerciaux

9. Commentaires

.....

.....

10. Sanctions en cas de communication d'informations fausses ou incomplètes

Art. 148a al.1 du Code pénal suisse (CP) : Quiconque, par des déclarations fausses ou incomplètes, en passant des faits sous silence ou de toute autre façon, induit une personne en erreur ou la conforte dans son erreur, et obtient de la sorte pour lui-même ou pour un tiers des prestations indues d'une assurance sociale ou de l'aide sociale, est puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire

11. Par sa signature, chaque personne soussignée :

- délie le service de l'assurance-maladie du secret fiscal et l'autorise à consulter les éléments de revenu et de fortune, tels qu'ils ressortent de son dossier fiscal;
- autorise le service de l'assurance-maladie (SAM) à communiquer son revenu déterminant unifié (RDU) à la personne sollicitant un subside à l'aide du présent formulaire, lorsque ce RDU est un élément déterminant pour l'octroi du subside;
- atteste avoir rempli ce formulaire de manière exacte et précise.

Demandeur(eresse) Genève, le…… Signature ……..……..…...

Conjoint(e)/Partenaire/Concubin(e) Genève, le…… Signature ……..…...

Pour transmettre ma demande : www.ge.ch/c/saminfo

Information importante :

Dans le cadre de l'entraide administrative prévue dans le dispositif RDU, le SAM peut être amené à demander ou à transmettre à d'autres services ou institutions faisant partie de ce dispositif des pièces ou des informations que vous lui avez fournies.